

**PRESIDENCE DU CONSEIL  
DES MINISTRES**

**SECRETARIAT GENERAL  
DU GOUVERNEMENT**



**REPUBLIQUE DU CONGO**

Unité - Travail - Progrès

Décret n° 96-260 du 3 Juin 1996  
portant nomination du Colonel Eugène EPOUERY  
en qualité de Directeur Général de la Protection Civile

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE**

Vu la Constitution du 15 Mars 1992;

Vu la loi n° 5-95 du 21 Mars 1995 portant organisation et fonctionnement de la Police Nationale ;

Vu le décret n° 92-95 du 18 Juin 1995 fixant les indemnités allouées aux titulaires de certains postes administratifs ;

Vu le décret n° 95/025 du 13 Janvier 1995 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

Vu le décret n° 95/26 du 22 Janvier 1995 portant nomination des membres du Gouvernement ;

Vu le décret n° 95-27 du 22 Janvier 1995 portant nomination des Ministres délégués, membres du Gouvernement ;

Vu le décret n° 95/32 du 2 Février 1995 portant organisation des intérim des membres du Gouvernement ;

En Conseil des Ministres ;

**DECRETE :**

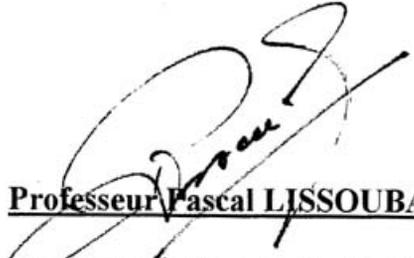
**ARTICLE PREMIER** : Le Colonel **EPOUERY Eugène** est nommé Directeur Général de la Protection Civile.

**ARTICLE 2** : L'intéressé percevra les indemnités de fonctions prévues par la réglementation en vigueur.

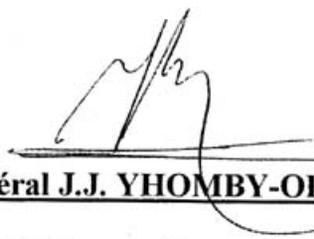
**ARTICLE 3** : Le présent décret qui prend effet à compte de la prise de service de l'intéressé, sera enregistré, publié au Journal Officiel et Communiqué partout où besoin sera.

Fait à Brazzaville, le 3 Juin 1996

Par le Président de la République,  
Le Premier Ministre,  
Chef du Gouvernement,

  
**Professeur Pascal LISSOUBA.**

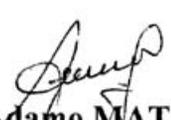
Le Ministre d'Etat, Ministre de l'Intérieur,  
chargé de la sécurité et du développement  
urbain,

  
**Général J.J. YHOMBY-OPANGO.**

P. le Ministre de l'Economie et des Finances,  
chargé du Plan et de la Prospective,  
Le Ministre délégué auprès du Ministre de  
l'Economie et des Finances, chargé du budget  
et de la coordination des régions,

  
**Colonel Philippe BIKINKITA.**

Le Ministre délégué auprès du Ministre  
d'Etat, Ministre de l'Intérieur, chargé de  
la sécurité et du développement urbain,  
Développement Urbain

  
**Luc Daniel Adamo MATETA.**

  
**NIMI MADINGOU.**